

Nom : ZORELI  
Prénom : Mohamed-Amokrane  
Fonction : Doctorant et maître-assistant à  
Institution de rattachement : Faculté  
S.E.G.C. de l'université (A.) MIRA de Bejaia  
E-mail : zoreli.univbejaia@gmail.com  
Tel : 0561997374

## **Intitulé: La Kabylie, le développement durable par Le fond culturel et le capital social**

**Résumé :** Les pays sous développés étant les plus fragiles, partant les plus sensibles aux méfaits de l'économie financiarisée, nous avons, dans cette communication, combiné les démarches descriptive et interprétative des faits socio-économiques de la Kabylie en Algérie, dont l'objectif est de ressortir les éléments explicatifs du mal développement de ce contexte territorial d'abord, de réaliser une représentation schématique de la conception sociétale, solidaire du développement durable pour ce même contexte, ensuite ; ce qui nous a permis de savoir que le meilleur modèle de développement à concevoir pour une société donnée est celui qui soit en phase avec ses logiques socio-productives.

**Summary :** The under developed countries being the most fragile, leaving the most sensitive to the economic crises, we adopted, in this communication, an interpretative approach of the socioeconomic facts of Kabylia in Algeria, whose the objective is, at first, to bring out the explanatory elements of the bad development of this territorial context, to realize, to the same context, a representation of the societal and united conception of the sustainable development then; what allowed us to know that the best model of development which can be conceived for a society is the one which is in phase with its socio-productive logics.

**Mots clés :** financiarisation de l'économie et à-territorialité des stratégies, états de crise, repenser le concept de développement, approche sociétale et solidaire, développement équilibré et durable.

**Keywords:** globalization of finance, the states of crisis, to rethink the concept of development, societal, global and united approach, sustainable development.

## Introduction

Comme continuation de l'objectif de recouvrement de l'indépendance politique réalisé, les gouvernants algériens de la période postcoloniale se sont fixés comme objectif prioritaire, principalement partagé et temporellement inchangé, de réaliser l'indépendance économique et le développement sociale autocontrôlé et équilibré par des politiques de rattrapage des pays dits développés. Paradoxalement, malgré l'importance des budgets alloués et des projets réalisés et les bonnes intentions, d'une partie au moins, de leurs concepteurs-réalisateurs, les résultats ont été, à chaque fois, contraires aux promesses : à la place du développement espéré, on obtient toujours ce qu'André Gunder Frank désigne d'état de « développement du sous-développement »<sup>1</sup> ou, pour parlé plus justement, l'aggravation du mal développement. La crise financière internationale de 2008 a montré au grand jour, en suscitant des inquiétudes et des interrogations justifiées, la fragilité d'une économie que jusque là on croyait remise sur les rails de croissance durable : malgré l'aisance financière (les réserves de change ont été estimées à 143 milliards de dollars en fin 2008)<sup>2</sup>, la demande interne est essentiellement dépendante des importations (en fin 2008 et pour les produits de consommation de base des Algériens, le taux de couverture de la demande interne par la production nationale n'est que de 24% en blé,

---

<sup>1</sup> GUNDER FRANK (A.), « Le développement du sous développement : l'Amérique latine », Deuxième édition augmentée, Editions Librairie François Maspero, Paris, 1972.

<sup>2</sup> Voir : CHABANE (M.), MERNACHE (A.), « conséquences de la crise internationale sur les économies maghrébines : le cas de l'Algérie », communication présentée au séminaire international intitulé : « la crise économique mondiale et impact sur le Maghreb », organisé par l'Université A. MIRA de Bejaia, les 11 et 12 octobre, 2009, p. 6.

12,9% en légumes secs, 47% en lait et 61% en pomme de terre)<sup>3</sup>, les recettes d'exportation sont assurées à près de 96,6% par les hydrocarbures en 2009<sup>4</sup>, les projets d'investissement profitent aux multinationales pratiquant des stratégies d'écramage sans que ça soit suivi de retombées positives en terme de transfert technologique et de savoir-faire, des associations patronales nationales, qui devraient s'inscrire dans la logique du laisser aller, laisser faire, ou la concurrence motivant la recherche de compétitivité profitable à tous les agents économiques, revendiquent des principes reniant leur essence même, à savoir le protectionnisme, les subventions publique et la préférence nationale<sup>5</sup>. De ce constat peuvent être dégagés deux postulats théorico-pratiques. Le premier consiste à soutenir l'idée que la faille théorique provoquant des échecs pratiques répétés en matière de politique de développement est dans la finalité de rattrapage des pays développés assignée, d'une façon explicite ou implicite, à toute politique ou stratégie de développement. Le deuxième, qui découle du premier, est qu'en poursuivant cette finalité, nécessairement on s'inscrit, par ignorance de la relation intime entre la culture cultivé et la culture vécu, entre les représentations théoriques des analystes et les représentations mentales des acteurs, « entre la réflexion spontanée au plan des agents sociaux et la réflexion savante »<sup>6</sup>, dans la logique de mépris, partant, de négligence de l'importance de la compréhension « des conceptions de l'être et de la réalité qu'on peut dégager du comportement de l'homme »<sup>7</sup> de la société devant subir les projets abstraits de transformation

---

<sup>3</sup>Voir : CHABANE (M.), MERNACHE (A.), op.cit., p. 11.

<sup>4</sup>Voir : Centre National de l'Informatique et des Statistiques des Douanes, « les échanges extérieurs de l'Algérie au cours de l'année 2009, p. 5.

<sup>5</sup>C'est une revendication la plus partagée par les associations patronales algériennes.

<sup>6</sup> Voir : RICOEUR Paul, « Parcours de la reconnaissance », Editions Stocks, 2004, p. 224.

<sup>7</sup> Voir : ELIADE Mircea, « Le mythe de éternel retour », Edition Gallimard, Paris, 1969, p. 13.

du contexte concret pour son développement dans la conception et la réalisation d'une stratégie féconde de développement. Ces postulats nous autorisent à présenter notre hypothèse que le processus d'aggravation du mal-développement sus-signalé est le résultat d'éléments de conflits et de rejets mutuels larvés contenus par les schèmes de représentation collectifs de la société à développer et les schémas théorique de développement de cette même société.

Pour tenter de montrer la validité de cette hypothèse et, par suite, de réaliser une construction imagée d'un modèle de développement sociétal, durable et équilibré pour notre contexte d'étude, la Kabylie en Algérie, nous allons nous appuyer sur les domaines d'aménagement, d'urbanisation, d'environnement et d'économie solidaire ou communautaire, en portant un regard descriptif de la réalité vécue et perceptif d'alternatives par le moyen de lunettes compréhensives des sens des actions pratiques et détectrices d'éléments utiles pour une prospective d'évolution prometteuse d'un site historique de vie humaine.

## **I. De la trajectoire de l'éternelle transition**

Depuis l'indépendance de l'Algérie, toutes les périodes de développement principales ont été qualifiées de phase de transition : transition vers l'autosuffisance alimentaire d'abord, transition vers l'industrialisation ensuite et, depuis près de vingt ans, on parle de la transition vers l'économie de marché pure qui, depuis la crise financière internationale, tend à être muée en transition vers l'économie de marché donnant, par l'intervention étatique, la priorité aux entreprises locales. Dans la réalité, aucune de ces transitions n'a été accomplie et chacune d'elle n'a été abandonnée que pour laisser place à une autre imposée par la dynamique de l'environnement externe. L'objectif de cette

section n'est pas, comme peut le suggérer son intitulé, de réaliser un volumineux mais répétitif travail d'exposition de ses phases, il consiste plutôt en la présentation de la substantifique moelle explicative du fait qu'à la place du développement ambitionné, c'est, à chaque fois et à plusieurs égards l'aggravation de l'état de mal développement qui se réalise. Ceci va être illustré par la référence à la dimension urbanistique et aménagiste et à la dimension environnementale.

### **1. La dimension aménagement et urbanisation**

Le déséquilibre hérité de la période coloniale conjugué avec la pression de la demande toujours, en matière d'expansion, supérieure aux capacités de l'offre, ce qui est dû à la croissance démographique et à l'amélioration des conditions de vie (notamment la santé et l'éducation)<sup>8</sup>, a fait que l'aménagement et l'urbanisation ont toujours constitué les chantiers prioritaires des hommes d'action au niveau national. La Kabylie ne pouvait faire exception à cette règle étant donné qu'au plan démographique, elle est une des régions nationale les plus peuplées et que, étant une région montagneuse, un effort public particulier d'aménagement et d'urbanisation était nécessaire pour éviter ou, du moins, minimiser le phénomène d'exode rural. Si, concrètement, l'extension quantitative de l'aménagement et de l'urbanisation au niveau de cet espace géographique s'est, incontestablement, réalisée d'une façon continue, celle-ci s'est développée en développant avec elle des problèmes urbains de nature qualitative générés fondamentalement, mais pas seulement, par le développement, spatialement généralisé, de « la construction informelle, ni

---

<sup>8</sup>Voir : TESSA (A.), « Algérie, histoire d'une construction spatiale : 1960-2005 », Editions Publisud, Paris, 2007, pp. 65-66.

traditionnelle ni moderne »<sup>9</sup>. Ceux-ci, pour une question de clarté, peuvent être présentés selon les deux grandes catégories classiques de l'espace, à savoir les problèmes d'urbanisation et d'aménagement au niveau de l'espace rural et les problèmes d'urbanisation et d'aménagement au niveau de l'espace urbain.

### **1.1. Les problèmes d'urbanisation et d'aménagement de l'espace rural**

Contrairement à la tendance générale dans les pays occidentaux où, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, période de début d'accélération du phénomène d'exode rural, l'espace rural n'a jamais cessé de perdre sur le plan démographique et, par la même, au niveau relatif d'aménagement au profit de l'espace urbain<sup>10</sup>, la Kabylie n'a pas cessé depuis l'indépendance de croître sur les plans démographique et d'aménagement. Pour le premier plan donnant uniquement la cause principale qui est que, dans cette région, du moins jusqu'à un passé récent, il y avait attachement quasi-général de la population locale au pays avec toutes ses dimensions mythique, symbolique, physique, socioculturelle, relationnelle, etc. Au plan de l'aménagement, il est clair que la croissance démographique mène inévitablement à la croissance de l'aménagement spatiale par la construction d'habitations et d'autres infrastructures annexes (sanitaires, éducatives, culturelles). Cette dernière a donné naissance à un mal qui n'a jamais cessé de s'agrandir : la déformation de

---

<sup>9</sup> TOUBAL (R.), DAHLI (M.), « La Kabylie : transformation du patrimoine architectural villageois » TOUBAL (R.), DAHLI (M.), « La Kabylie : transformation du patrimoine architectural villageois » ; communication présentée au séminaire international intitulé : « la conservation du patrimoine : didactique et mise en pratique », organisé à l'Université Mentouri de Constantine, par le Laboratoire Villes et patrimoine, les 2 et 3 Novembre 2009.

<sup>10</sup> CAIRE (G.), ROULLET (M.), « L'évolution du tourisme rural en France », communication présentée au Séminaire sur les jumelages et la coopération des villes dans le domaine du tourisme rural », Poprad, Slovaquie, du 9 au 12 décembre 1998, p. 1.

l'espace de vie par la perte de l'harmonie du cadre bâti avec l'environnement physique, par « une architecture en rupture avec le contexte local, une discontinuité du cadre bâti »<sup>11</sup>. Ceci peut être expliqué par les facteurs suivants :

- le principe dominant le subconscient collectif de reproduction des situations sans modification a, pendant longtemps, incité les populations locales à opter pour l'alternative consistant à déconstruire l'existant qui, avec l'élargissement de la famille, s'est avéré exigu pour reconstruire sur le même espace, l'espace d'habitation des ancêtres ; ce qui a provoqué la destruction d'habitations villageoises traditionnelles ayant, par le phénomène de correction et d'affinement par l'apprentissage dans le temps et sur le tas, des formes architecturales typiques et un fond en harmonie avec l'environnement physique.

- par la diffusion de l'idée que le progrès et la modernité sont typiquement occidentaux et que le typiquement local représente l'archaïque s'est généralisé, progressivement mais sûrement, le choix des populations à s'inscrire dans la modernité par l'habitation, pour s'éviter le sentiment d'infériorité et les regards et insinuations infériorisants, en allant, c'est surtout le cas des pauvres, faire des rénovations déformantes ou, quand les moyens financiers le permettent, réaliser de nouvelles constructions et, dans les deux cas, les anciens matériaux (terre, bois) sont remplacés par de nouveaux (ciment, fer, brique et parpaing).

- la disparition de l'habitat traditionnel a entraîné avec tout ce qui lui est pendant comme ameublement et outils domestiques (poteries, outils en bois, produits de tissage) réalisés grâce au savoir faire local, remplacés par les produits de l'usine moderne (produits en plastique, en caoutchouc).

---

<sup>11</sup>Voir : TOUBAL (R.), DAHLI (M.), op.cit., p. 1.

- le remplacement des maçons de l'habitat traditionnel ayant un savoir faire complet de leur travail (la forme et le fond) par des maçons de l'habitation moderne qui n'ont acquis, souvent par apprentissage non encadré et parfois par une courte et médiocre formation, que le minimum lié au fond, c'est-à-dire les procédures successives de réalisation d'une construction et la combinaison et l'usage des matériaux, a créé un cadre bâti sans correspondance avec le cadre naturel et physique, des constructions sans forme architecturale n'ayant comme différences que la dimension.
- le cloisonnement des populations autochtones dans des espaces de misère sociale, les espaces d'indigènes, durant la période coloniale et les valeurs diffusées par le modèle socialiste appliqué durant les trois premières années postindépendance sont deux phénomènes qui se sont succédés pour ancrer et consolider la vision collective que la valeur esthétique de l'habitation est une caractéristique propre de l'habitation occidentale.
- la durée de l'état de crise sociale, qui s'est étalée du début de la colonisation jusqu'à la période actuelle, a fait que les citoyens ne voient dans le future qu'une autre crise ; ce qui consolide le choix de construction de grande maison permettant à fois de sécuriser les descendants, de réaliser l'essentiel de la vie affective et relationnelle à l'intérieur de la maison et de faire face à la crise, à l'incertitude et l'insécurité par la vie en communauté dans la même maison.

## 1.2. Les problèmes urbains dans les villes

La ville au sens moderne est, en Algérie en général et en Kabylie en particulier, le produit de la colonisation française<sup>12</sup>. Durant cette phase coloniale, il y avait, dans les espaces urbains, une séparation nette entre d'une part l'européen avec son cadre de résidence et de travail ayant des aménagements appropriés, l'urbanité et le sens civique très diffusés, des commodités quasi-généralisées et, d'autre part, l'indigène avec son cadre de vie et de résidence fait de bicoques entassées sans hygiène ni aménagement où vivent, hormis quelques notabilités pro-coloniales, des personnes frustes d'une façon frugale<sup>13</sup>.

A l'aube de l'indépendance, les espaces des européens étant libérés par les colons ayant quitté l'Algérie en masse, les autochtones se sont rués pour les occuper par légitimité révolutionnaire, par la force publique de l'administration ou par débrouillardise de la nécessité<sup>14</sup>. Ceci est le facteur déclencheur du problème urbain fondamental qui n'a pas cessé de prendre de l'ampleur : des citoyens sans sens civique, des citoyens sans citoyenneté et un cadre urbain sans urbanité. Ce problème originel a donné naissance à d'autres problèmes qui ne sont pas de moindre importance, nous dirions même qu'ils sont plus ravageurs du cadre urbain. Il s'agit d'abord de la tendance généralisée à vouloir s'appropriier des espaces fonciers par tous les moyens, surtout par les voies détournées comme à la première fois, à la sortie des colons, c'est-à-dire se réapproprié ou s'approprié un espace jadis occupé par les par

---

<sup>12</sup>Voir : DAHMANI (M.), DOUMANE (S.), OUALIKEN (S.), SAHEB (Z.), « Tizi-Ouzou : fondation, croissance, développement », Editions Aurassi, DBK, Tizi-Ouzou, 1993.

<sup>13</sup> Constat confirmé par plusieurs témoins oculaires interrogés.

<sup>14</sup> Constat confirmé par plusieurs témoins oculaires interrogés.

« l'expropriation des paysans »<sup>15</sup>, des autochtones. Ici le bien public est assimilé à la propriété baylékite<sup>16</sup>. Ceci est tellement valable qu'aujourd'hui, à Tizi-Ouzou comme à Bejaia, deux chefs lieux de wilaya de la région, il a fallu ces dernières années détruire des constructions illicites pour (re)libérer les espaces pour trottoirs et tellement généralisé qu'au chef lieu de wilaya de Tizi-Ouzou, c'est pendant la gouvernance local par un parti local dit plus vieux parti d'opposition que les citoyens ont le plus remarqué et déploré la proportion du phénomène d'appropriation des espaces publics (y compris les trottoirs) par des particulier avec l'autorisation ou la couverture des autorités locales. Toujours au niveau de ces deux chefs lieux de wilaya, il y a eu tant d'appropriation illégal des espaces publics pour la réalisation non moins illégale de constructions, « souvent inachevées ou mal achevées »<sup>17</sup>, que le problème principale de l'immobilier qui s'y pose aujourd'hui est lié à l'impossibilité de cession à cause de l'absence de l'acte de propriété chez une grande partie des propriétaires ; ce qui nous autorise a rappeler utilement, après Lefebvre, que pour ce type de contexte spatial, il n'y a pas seulement les urbanismes des humanistes, des promoteurs et des technocrates<sup>18</sup>, il y a aussi et surtout celui de l'homme prédateur qui forme un cadre bâti difforme, qui fait un cadre de vie invivable . En matière de sens civique et d'urbanité, la nom rupture avec la culture rurale des habitants de la ville est

---

<sup>15</sup> Voir : REZIG (A.), « L'accumulation en coloniale en Algérie durant l'entre deux Guerres : surexploitation et substitution à l'importation », Editions OPU, Alger, 2007, p. 29.

<sup>16</sup> Dans le subconscient collectif, le bien public représente la propriété baylékite (l'origine du mot remonte à la période de domination turque, ça renvoie à la propriété des turcs expropriée par la force aux locaux insoumis) sur laquelle, selon les possibilités externes et le vouloir personnel, le citoyen à tous les droits d'usage abusif, de dégradation ou d'appropriation.

<sup>17</sup> Voir : CHOUDRA (S.), « de la fragmentation à la recomposition : cas de la ville algérienne », communication présentée au colloque international intitulé : « Penser la ville : approche comparative », organisé au centre universitaire de Khenchela, les 25-26 et 27 octobre 2008, p. 5.

<sup>18</sup> Voir : LEFEBVRE (H.), « la révolution urbaine », Editions Gallimard, Paris, 1970, p. 200.

tellement vraie qu'à l'hôpital de Tizi-Ouzou, on reçoit régulièrement des personnes résidents au chef lieu de wilaya gravement blessées dans des rixes dont l'origine est un conflits entre deux famille sur les limites de leurs propriétés foncières mitoyennes situées au niveau de leur village d'origine ; dans l'habitation d'un des plus grand propriétaire terrien de la périphérie la plus proche du centre ville de Tizi-Ouzou, à quelques pas de l'université M. MAMMERI de cette ville, on entendait durant les années 1990 et début des années 2000 les braiments d'âne, et au niveau de la ville de Bejaia, juste en face du siège de wilaya, on élève jusqu'à aujourd'hui des moutons dans un bâtiment que l'on fait paitre dans les espaces verts naturels.

Le contraste entre le modèle urbain normatif et le modèle urbain réalisé est tel qu'en portant un regard comparatif sur le cadre aménagé et bâti datant de la période coloniale, qui, d'après quelques spécialistes, fait ici et là des entités urbaines les seuls qui soient « dignes d'être admirées et respectées dans ce chaos urbain qui caractérise les villes algériennes d'aujourd'hui »<sup>19</sup>, et le cadre aménagé et bâti après l'indépendance, le décalage et la différence entre les deux sont frappants : le premier cas nous montre la symétrie, la forme, l'ordre, la lisibilité, la fonctionnalité, la propreté, le deuxième nous reflète exactement l'inverse, c'est-à-dire la dissymétrie, la déformation, la non-propreté, le désordre, l'illisibilité et l'anarchie. Cependant, cette comparaison tend à devenir dans peu de temps impossible tant il est vrai que, dans la pluparts des villes de Kabylie, «même le patrimoine urbain ancien (colonial) est entrain de subir des transformations substantielles, par des actions de spéculations foncières et immobilière »<sup>20</sup> dans l'ignorance de la valeur

---

<sup>19</sup> Voir : CHOUDRA (S.), op.cit., p. 4.

<sup>20</sup> Voir : CHOUDRA (S.), « op.cit.

esthétique, patrimoniale et civilisationnelle de l'héritage urbanistique colonial. Ceci n'est pas sans rapport, disant le au passage, avec le fait que la bourgeoisie où, pour utiliser l'expression la plus juste, les classes dominantes de l'Algérie postcoloniale, étant le produit de spéculations, d'accaparement et, dans de rares cas, d'accumulation du capital argent, n'a pas construit des goûts pour l'esthétique et le raffiné.

## **2. La dimension environnement**

Le concept de développement durable « est apparue dans les années 1980 »<sup>21</sup> et, depuis, il n'a pas cessé de prendre une importance toujours grandissante dans le développement micro-, méso- et macro-économique au point qu'on parle aujourd'hui de modèle écologique et de ville écologiques en tant qu'alternative au modèle dominant type ultralibéralisme générateur de déséquilibres et d'exclusions. Ce qui nous autorise à présenter l'assertion que cette dimension est un des paramètres les plus pertinents de mesure du développement, plus exactement de distinction entre le bon et le mal développement. Dans le contexte de la Kabylie, l'aspect environnemental et écologique va être approché selon deux acceptions du concept de développement durable : l'acception éthique et l'acception pratique.

### **2.1. L'acception éthique**

Avant d'être un état concret, le développement écologique ou durable est d'abord un ensemble de valeurs morales partagées prédisposant la structure sociale en tant collectivité à se

---

<sup>21</sup>Mathieu (N.), « La géographie rurale française face à l'utopie du développement durable : quelles réactions, quelles perspectives », in Boletio A.G.E. n° 41, 2006, p. 41.

comporter collectivement d'une certaine façon normative de sorte qu'un type de vivre ensemble se réalise. Il est donc utile, avant d'étudier dans un contexte donné le développement durable en tant que réalité, d'étudier d'abord la dimension éthique « en tant que concept pour l'action »<sup>22</sup> de développement durable, c'est-à-dire « des valeurs communes nécessaires à l'émergence d'un développement réellement durable »<sup>23</sup>.

L'éthique pour le développement durable permet par un apprentissage collectif et l'éducation pour une conscience d'un soi faisant système avec l'environnement la création d'interactions spontanées dans le corps socioculturel *et* l'adhésion volontaire aux et l'engagement désintéressé dans des projets d'intérêt collectif de valorisation des richesses écologiques, d'entretien d'un environnement naturel sain, de formation d'un cadre urbain permettant la vie relationnelle et la reconnaissance mutuelle, de réalisation de la cohésion sociale pour la création et le maintien d'un cadre de vie vivable en tenant compte des principes de durabilité et de globalité.

Dans le cas de la Kabylie, tous les indicateurs montre que, dans son acception éthique, la dimension environnementale et durable du développement est quasi-inexistante :

- aucun panneau publicitaire, public ou privé, ne fait référence à la dimension environnementale et écologique ;
- aucune publicité télévisuelle n'incite à consommer ou à produire écologique ;
- les rares initiatives de préservation des patrimoines locaux, de type matériel ou immatériel, peinent à gagner l'adhésion des populations et des autorités ;

---

<sup>22</sup>Voir : PONSART-PONSART (P.), « Ethique et développement durable : deux concepts pour l'action », in « Ethique et développement durable », actes de la conférence organisée par l'Institut de Formation de l'Environnement », Paris, 6 mars 2009, p. 15.

<sup>23</sup>Voir : Ibid., p. 17.

- les quelques manifestations scientifiques portant sur l'environnement et le développement durable se tiennent, paradoxalement, par des spécialistes-théoriciens en vase clos en excluant l'acteur essentiel, la société civile ;
- dans la formation scolaire, on y fait référence d'une façon sporadique et très théorique ;
- la loi et la réglementation traite la dimension écologique comme une question subsidiaire et relevant plus d'un idéal comportemental et existentiel que comme une obligation citoyenne ;
- les autorités locales et administratives, le niveau d'instruction et la tendance politique ne faisant aucune différence, voient l'état de développement non-écologique comme une fatalité socioculturelle.

## **2.2. L'acception pratique**

En tant que réalité, comme l'état de l'acception théorique le présage, les principes du développement durable sont tellement contrariés que l'on dirait que, dans cette région, ça représente une pure utopie irréalisable. En effet, si, à la période coloniale, des intellectuels d'un talent avéré, ont qualifié Bejaia de perle de l'Afrique du Nord<sup>24</sup> et ont décrit la grande Kabylie d'une beauté envoutante<sup>25</sup>, aujourd'hui ces deux wilaya font des territoires répulsifs tant toutes les bordures, parfois les sols-mêmes, des voies publiques et des routes et tous les espaces à fréquentation humaine plus ou moins dense sont jonchées de déchets et

---

<sup>24</sup>Voir : SALVADOR DE HERSBOURG (L.), « Bougie, la perle de l'Afrique du Nord », traduction de JAMBERT (V.), Editions l'Harmattan, Paris, 1999.

<sup>25</sup>Voir : CAMUS (A.), « Misère de la Kabylie », Editions Zirem, Bejaia, 2005.

détritus<sup>26</sup>. Dans les chefs lieux de wilaya comme dans tous les chefs lieux de commune, c'est par miracle que l'on risque de croiser une corbeille pour déchet de passagers, partout les ordures ménagères font le spectacle déplaisant à tout coin de rue au cours des journées, et des lieux, à proximité des espaces agricoles, des voies de passage et des sites naturels sont transformés en décharges publiques à ciel ouvert que seuls la nature et le feu détruisent comme ils peuvent. Les espaces verts et les allées font tellement défaut que durant les journées de chaleur la circulation dans ces villes fait autant fatiguer que s'y retrouver en plein désert en été.

## **II. Le développement communautaire ou solidaire, un modèle fiable pour une alternative viable**

Le mal développement montré précédemment est, substantiellement explicable par la désadhérence quasi-totale et brutale avec l'historiquement construit au niveau local sans que ça soit suivi par une adhésion savante et consciente aux valeurs occidentales. Dans le premier cas, au lieu que le changement soit porté par un vouloir collectif de se développer par le moyen de projets commun donnant, comme l'histoire des pays développés l'atteste, des évolutions par la reproduction «des formes anciennes de relations sociales en leur donnant une représentation nouvelle»<sup>27</sup> plutôt que des ruptures, il a été provoqué par un inconscient vouloir collectif de tourner le dos à ce qui est considéré comme cause de leur relatif sous développement, leurs valeurs traditionnelles. Dans le deuxième

---

<sup>26</sup> Le fait que deux journaux de la presse nationale, en l'occurrence El Watan, Edition du 23 janvier 2010 et la dépêche de Kabylie, Edition du 4 juin 2010, aient intitulés chacun un article successivement comme suit est révélateur de cela : « lutte contre la pollution en Kabylie, les français au secours de la nature », « la Kabylie malade de son environnement ».

<sup>27</sup> Voir HENNI (A.), « Le cheikh et le patron : usages de la modernité dans la reproduction de la tradition », Editions OPU, Alger, 1993, p. 13.

cas, le processus a manqué de ses éléments vitaux de réussite, à savoir la discipline par le travail valorisant et la sanction de la saine concurrence compétitive et l'éducation par le dessaisissement. S'étant retrouvé dans une situation de *déconstruction destructurante et destructive* caractérisée pratiquement par l'insécurité, le chômage, le malaise social, l'absence de perspectives, encore une fois « la société voit se réactiver et se mobiliser ses traditions »<sup>28</sup>, et par cela, on voit ici et là émerger des solutions et alternatives certes fragiles mais porteuses de résultats palpables permettant de les inscrire ces dans le registre des actions du développement durable. Celles-ci, s'apparentant à ce que l'on désigne d'économie communautaire ou solidaire parce que portées par des acteurs locaux, basées sur des ressources et compétences locales et encadrées par des normes et valeurs communautaires de solidarité agissante de la culture ancestrale, peuvent être regroupées en trois catégories d'action collective de développement : les initiatives des autorités locales, les initiatives du mouvement associatif et de la société civile et les initiatives des citoyens en émigration.

### **1. Les initiatives des autorités locales**

Le phénomène le plus surprenant et le plus prometteur est la tendance des autorités locales à agir positivement pour le développement durable, vu la léthargie et le défaitisme où elles s'installaient naguère et le rôle primordial qui leur sont assigné dans la logique du développement par l'économie solidaire. Parmi les initiatives significatives, qui font cas d'école, signalant la formation de l'intercommunalité et de la démocratie participatives. Si, pour la première initiative, le phénomène n'est pas nouveau et en tant que réalité juridique et en tant réalité

---

<sup>28</sup>Voir : ROUISSI (M.), population et société au Maghreb, Editions OPU, Tunis, 1983, p. 92.

pratique, aujourd'hui, étant individuellement dépassées par l'ampleur des problèmes environnementaux, ces collectivités tentent d'utiliser l'intercommunalité pour agir collectivement. A titre d'exemple, nous avons l'intercommunalité constituée d'une dizaine de commune du Nord de la wilaya de Tizi-Ouzou (entre autres, y figurent les communes d'Aghrib, d'Irdjene, d'Ait Aissa Mimoun, de Makouda, de Fréha et d'Azefoun) qui s'est assignée l'objectif de trouver des solutions communes aux problèmes de ramassage et de traitement des déchets et, d'une façon générale, de dégradation de l'environnement. En ce qui concerne la deuxième initiative, qui n'est pas de moindre importance étant donné le caractère sociétal du développement durable, ça consiste en général à faire participer la population de la circonscription à la prise de décision par la consultation plus ou moins régulière des représentants des comités de villages et de cartiers sur la définition des priorités et des projets, mais pas seulement, puisque, dans quelques communes comme celle de Souama (située au Nord-ouest de la wilaya de Tizi-Ouzou), le Maire va jusqu'à l'implication directe des citoyens dans la définition des projets et l'évaluation des réalisations et ce, par le moyen d'incitation des citoyens à assister aux réunions de délibération et de contacts directs avec les citoyens au niveau des villages et cartiers.

## **2. Les initiatives du mouvement associatif**

Le passage de l'Algérie de l'économie socialiste à l'économie type libre entreprise, amorcé timidement et secrètement durant le début des années 1980 et finalisé et officialisé à l'aube des années 1990, a entraîné dans son sillage l'abandon en Kabylie des structures organisationnelles traditionnelles au profit de la logique individualiste. Le programme d'ajustement structurel

aidant, ses mutations ont provoqué au niveau des collectivités locales la baisse des budgets publics, le désengagement de l'Etat de la sphère économique, l'atrophie de la fonction de régulation sociale et, par ricochet, l'apparition de communes sans ou à faibles ressources, d'espaces ruraux de désolation et de populations rurales livrées à elles-mêmes. L'accumulation de problèmes créés par ces mutations a, dans plusieurs villages, incité les citoyens à faire renaître de leurs cendres les structures organisationnelles ayant, par la suite, servi de levier efficace de mobilisation collective pour un agir solidaire selon les méthodes et normes des aïeux pour prendre en charge leur destin commun. Le village Thifilkouth de la commune d'Illilten (située à près de soixante-quinze kilomètres du chef lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou) est un cas illustratif de cela. En effet, le comité de citoyens de ce village, fonctionnant à la façon des aïeux de s'organiser, se mobiliser et d'agir, a réalisé, essentiellement par les ressources du village, la construction d'une bibliothèque, la canalisation de l'eau de source et son acheminement de la montagne au village sur une distance de près de cinq kilomètres, la couverture des ruelles internes du village avec du ciment, la construction de cinquante fontaines publiques, la réalisation, en collaboration avec les autorités locales, de plusieurs pistes agricoles, l'achat d'un terrain pour l'aménagement d'un espace d'activités sportives, l'achat de vingt ordinateurs devant servir à donner gratuitement des cours d'informatique aux citoyens du village, l'achat d'un fauteuil dentaire et la construction d'un centre de santé avec l'aide matérielle des autorités locales, la réalisation annuelle de travaux d'entretien des routes et ruelles du village, et l'organisation annuelle d'un festival de théâtre en hommage à un enfant du village, dramaturge de renommée internationale, et ce, en ce faisant toujours en projet de réalisation d'un objectif

d'utilité collectif par le moyen de la « solidarité agissante » durant une période de près de trente ans<sup>29</sup>.

### **3. Les initiatives des citoyens en émigration**

La nature essentiellement montagnaise, parfois même rocheuse, de la Kabylie ne permettant pas à ces habitants de répondre à tous leurs besoins à fait que depuis les premières années de la colonisation française, celle-ci fait la première région algérienne de l'émigration. Jusqu'à la fin des années 1980, l'émigration kabyle s'est inscrite totalement, par le poids des traditions dans la société où le holisme est plus réel que partout ailleurs dans le monde, dans la logique de pourvoir aux besoins de la famille et, par extension, de la structure sociale d'origine. Ainsi, l'émigré Kabyle était tenu d'assumer son devoir moral d'envoyer régulièrement une somme d'argent à sa famille et de lui rendre visite chaque année en l'approvisionnant en habits, qui construit une habitation dans le village, verse annuellement une cotisation à la caisse du comité de village justifiant son absence aux réunions et aux activités d'utilité collective et qui, dès que possible, rentre définitivement au pays pour vivre avec et pour sa famille. Le regroupement familial encouragé par la suite dans les pays d'accueil n'a pas et ne pouvait pas rompre la relation avec le pays par les devoirs moraux qui relevaient du sacré. Dans le pays d'accueil, on a reproduit, selon le village d'origine, l'essentiel du cadre de vie villageois : rencontres et visites régulières pour aides mutuelles, récréation de l'ambiance du village et échange d'information arrivant du village,

---

<sup>29</sup> Voir : ZORELI (M-A.) « Les réalisations par la régulation solidaire : cas de la Kabylie », IXèmes Rencontres internationales du Réseau Inter-Universitaire de l'Économie Sociale et Solidaire, « Entreprendre en économie sociale et solidaire : une question politique? », Université Jean Monnet, IUT de Roanne, France, Les 18 et 19 juin 2009, Saint Etienne, 2008 pp. 2-3.

constitution d'un comité, la djemaâ, principalement pour collecter des fonds pour le rapatriement d'éventuels décédés et le soutien financier de leur famille. Outre ses devoirs envers sa famille, l'émigré se doit d'assurer un bon accueil et une prise en charge aux nouveaux arrivants du village pour travail ou pour visite familiale. Les personnes qui transgressent ces règles de conduite ne cesseront d'être citées, au village comme au pays d'accueil, à toute occasion comme de mauvais exemples, des cas déviants frappés de malédiction.

La nouvelle génération d'émigrant plus instruite, par conséquent plus facile à gagner par l'individualisme occidental et sous la pression des conditions financière plus difficiles relativement à celles de leurs aînés a beaucoup lâché par rapport aux devoirs moraux suscités. Cependant, leur statut d'instruits émigrés en pays développés leur a imposé un nouveau rôle social, qu'ils assument plus pour la reconnaissance sociale et par imitation en vue d'avoir une image sociale positive que par contrainte d'un contrat moral, celui de participer, de financer, de provoquer et d'encadrer le développement socioculturel de leur village et commune d'origine : dans la daïra de Bouzeguène, plus grand fief de l'émigration kabyle à l'extérieur du pays, les émigrés sont de plus en plus sollicités pour contribuer matériellement et par la réflexion au développement de leur village ou localité. Par exemple, à Ithoussène, le financement d'une nouvelle stèle de martyres a été pris en charge essentiellement par une association d'émigrés originaires de ce village ; dans d'autres villages de cette commune, les dons des émigrés ont permis le financement d'envergure, comme l'achat de micro-ordinateurs pour l'apprentissage des jeunes, la canalisation d'eau potable des

sources aux villages, la construction de réservoirs d'eau potable et l'aménagement et l'entretien de cimetières<sup>30</sup>.

## **Conclusion**

Ce travail nous montre l'utilité et la nécessité de saisir la nature de la « relation entre le matériel et l'idéal »<sup>31</sup> si l'on voulait réussir toute politique de développement local. En effet, lorsque le moule de la théorie a été réalisé dans l'ignorance de la réalité matérielle à laquelle il va être appliqué, la rencontre des deux donnent inévitable des rejets ou/et des déformations. Ceci est d'une part, d'autre part, pour réussir des projets collectifs de développement global et durable dans des territoires ruraux, la mutuelle connaissance et reconnaissance des acteurs est indispensable pour le réfléchir et l'agir ensemble appropriés.

Enfin, loin d'être archaïque, la tradition offre les éléments les plus à même de permettre à une contextualité territoriale donnée de réaliser un développement harmonieux et durable respectueux de l'homme, des patrimoines et de l'environnement.

---

<sup>30</sup>Voir : El Watan , Quotidien national d'information, du samedi 7 aout 2010, p. 7.

<sup>31</sup> Voir : MATHIEU (N.), « La géographie rurale française face à l'utopie du développement durable : quelles réactions, quelles perspectives », in Boletio A.G.E. n° 41, 2006, p. 61.

## **Bibliographie**

CAIRE (G.), ROULLET (M.), « L'évolution du tourisme rural en France », communication présentée au Séminaire sur les jumelages et la coopération des villes dans le domaine du tourisme rural », Poprad, Slovaquie, du 9 au 12 décembre 1998.

CAMUS (A.), « Misère de la Kabylie », Editions Zirem, Bejaia, 2005.

Centre National de l'Informatique et des Statistiques des Douanes, « les échanges extérieurs de l'Algérie au cours de l'année 2009 ».

CHABANE (M.), MERNACHE (A.), « conséquences de la crise internationale sur les économies maghrébines : le cas de l'Algérie », communication présentée au séminaire international intitulé : « la crise économique mondiale et impact sur le Maghreb », organisé par l'Université A. MIRA de Bejaia, les 11 et 12 octobre, 2009.

CHOUADRA (S.), « de la fragmentation à la recombinaison : cas de la ville algérienne », communication présentée au colloque international intitulé : « Penser la ville : approche comparative », organisé au centre universitaire de Khenchela, les 25-26 et 27 octobre 2008.

DAHMANI (M.), DOUMANE (S.), OUALIKEN (S.), SAHEB (Z.), « Tizi-Ouzou : fondation, croissance, développement », Editions Aurassi, DBK, Tizi-Ouzou, 1993.

ELIADE Mircea, « Le mythe de l'éternel retour », Edition Gallimard, 1969.

El Watan, Quotidien national d'information, Edition du 23 janvier 2010.

El Watan, Quotidien national d'information, du samedi 7 août 2010.

GUNDER FRANK (A.), « Le développement du sous-développement : l'Amérique latine », Deuxième édition augmentée, Editions Librairie François Maspero, Paris, 1972.

HENNI (A.), « Le cheikh et le patron : usages de la modernité dans la reproduction de la tradition », Editions OPU, Alger, 1993.

La dépêche de Kabylie, Quotidien national d'information, Édition du 4 juin 2010.

LEFEBVER (H.), « la révolution urbaine », Editions Gallimard, Paris, 1970.

MATHIEU (N.), « La géographie rurale française face à l'utopie du développement durable : quelles réactions, quelles perspectives », in Boletio A.G.E. n° 41, 2006, p. 61.

PONSART-PONSART (P.), « Ethique et développement durable : deux concepts pour l'action », in « Ethique et développement durable », actes de la conférence organisée par l'Institut de Formation de l'Environnement », Paris, 6 mars 2009, p. 15.

REZIG (A.), « L'accumulation en coloniale en Algérie durant l'entre deux Guerres : surexploitation et substitution à l'importation », Editions OPU, 2007, p. 29.

RICOEUR Paul, « Parcours de la reconnaissance », Editions Stocks, 2004, p. 224.

ROUISSI (M.), population et société au Maghreb, Editions OPU, Tunis, 1983, p. 92.

SALVADOR DE HERSBOURG (L.), « Bougie, la perle de l'Afrique du Nord », traduction de JAMBERT (V.), Editions l'Harmattan, Paris, 1999.

TESSA (A.), « Algérie, histoire d'une construction spatiale : 1960-2005 », Editions Publisud, Paris, 2007, pp. 65-66.

TOUBAL (R.), DAHLI (M.), « La Kabylie : transformation du patrimoine architectural villageois » ; communication présentée au séminaire international intitulé : « la conservation du patrimoine : didactique et mise en pratique », organisé à l'Université Mentouri de Constantine, par le Laboratoire Villes et patrimoine, les 2 et 3 Novembre 2009.

ZORELI (M-A.) « Les réalisations par la régulation solidaire : cas de la Kabylie », IXèmes Rencontres internationales du Réseau Inter-Universitaire de l'Économie Sociale et Solidaire,

« Entreprendre en économie sociale et solidaire : une question politique? », Université Jean Monnet, IUT de Roanne, France, Les 18 et 19 juin 2009, Saint Etienne, 2008.